



# LE P'TIT MONTREUILLAIS

Accueil

Google

montreuil-le-gast.bzh



MA COMMUNE

MON QUOTIDIEN

ENFANCE JEUNESSE

## Logo, site internet

Une nouvelle image pour Montreuil

p 4 - 5

RECENSEMENT 2023  
Combien sommes-nous ?  
p 7

GRANDS PROJETS  
Les premiers visuels  
p 8

# POURQUOI VENIR À MONTREUIL ?

DÉCOUVRIR LA COMMUNE

# BONNE ANNEE 2023

*Bloavezh Mat ! Bone Aneù !*

www.montreuil-le-gast.bzh facebook : Commune de Montreuil le Gast

Taper ici pour rechercher





## Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie  
02 99 66 90 39  
mairie@Montreuil-le-gast.fr

Permanences du maire  
Vous pouvez prendre rendez-vous avec  
M. Henry les lundis et vendredis après-midi

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les  
adjoints le samedi matin de 10h30 à 12h :

- 7 janvier : Carole Piguel
- 14 janvier : Jean-Yves Clolus
- 21 janvier : Jean-Luc Dugué
- 28 janvier : Anita Oblin
- 4 février : Carole Piguel
- 11 février\* : Jean-Yves Clolus
- 18 février\* : Anita Oblin
- 25 février\* : Jean-Luc Dugué
- 4 mars : Jean-Yves Clolus
- 11 mars : Anita Oblin
- 18 mars : Carole Piguel

\*astreinte uniquement / mairie fermée au public

Téléphone d'astreinte soir / week-end

**06 31 08 29 62**

Pour réelle situation d'urgence ;  
**toute sollicitation abusive fera l'objet d'un  
signalement en gendarmerie**

## ▶▶ DATE DE CLOTURE DU PROCHAIN P'TIT MONTREUILLAIS :

Envoyez vos articles **avant le**

**VENDREDI 17 FEVRIER**

à [ptit.montreuilais@montreuil-le-gast.fr](mailto:ptit.montreuilais@montreuil-le-gast.fr) :  
la publication n'est pas assurée **après cette date !**  
**(texte dans e-mail sans doc word / open,  
photos jpg en pj)**

Prochaine parution : lundi 6 mars 2023

Bulletin municipal de Montreuil-le-Gast

Responsable de la publication : Lionel Henry, maire ;  
rédaction, mise en page : municipalité ;  
Dépôt légal : décembre 2022 ; tirage : 880 exemplaires ;  
imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Atimco,  
Combourg



## Cérémonies des voeux 2023 de Montreuil-le-Gast

- **Voeux à la population : vendredi 6 janvier, 19h, salle polyvalente**

C'est la traditionnelle cérémonie des voeux du maire : l'ensemble de la population est convié à ce moment convivial qui permet de faire le point sur l'année écoulée et de découvrir les projets 2023.

- **Galettes des Associations et Nouveaux Montreuillais : vendredi 13 janvier, 19h, salle polyvalente**

Les nouveaux Montreuillais sont invités à venir fêter les Reines et Rois et à rencontrer les membres des associations de la commune.

- **Voeux aux artisans / commerçants / entrepreneurs : samedi 14 janvier, 12h, salle du conseil de la Mairie**

L'ensemble des acteurs économiques est convié à une nouvelle rencontre avec les élus afin de mieux se connaître et découvrir les dernières implantations. Merci d'indiquer votre présence à l'accueil de la mairie : 02 99 66 90 39 ; [mairie@montreuil-le-gast.fr](mailto:mairie@montreuil-le-gast.fr)



### **Bonne année à tous ! Bone aneu ! Bloavezh mat d'an holl !**

*L'an passé, nous avons dû renoncer une fois encore à la cérémonie des Voeux à la population. Même si le Covid n'est pas encore un lointain souvenir, 2023 s'annonce, sur ce plan sanitaire, de meilleure augure.*

*Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 6 janvier à 19h à la salle polyvalente pour un temps de convivialité, d'échanges mais aussi pour faire le point sur les chantiers de l'année passée et vous informer sur les projets à venir. Ce sera aussi le moment d'envisager un bilan à (presque) mi-parcours. Au printemps, l'équipe municipale vous proposera d'ailleurs une réunion publique d'échanges sur ce bilan 2020-23, au terme de 3 premières années de mandat.*

*L'an dernier, nous avons indiqué ici quels étaient les projets 2022. La plupart des actions ont été réalisées : rénovation de la rue du Rocher, aménagement de l'étang, réaménagement de l'atelier technique rue des Bégonias, chantiers participatifs autour du fournil, nouveau site internet et image graphique de la commune,... Quelques projets ont pris du retard mais demeurent au centre de nos préoccupations : aménagement de la rue de La Mézière, déplacement et réaménagement participatif du skate-park,... Nous aurons à coeur de les relancer très vite en 2023 ! Des mauvaises surprises nous ont parfois poussé à modifier notre trajectoire : réseau d'eau pluviale totalement dégradé rue de la Mézière, assainissement en souffrance dans le bas du bourg,...*

*Plus grave, notre projet central, celui d'un nouveau restaurant scolaire, bien que très avancé, doit être relancé. L'architecte avait validé son projet, le cuisiniste avait établi le plan d'une cuisine adaptée aux exigences du 21e siècle, les études de sol étaient terminées. Mais c'était avant que la Préfecture nous demande de relancer la consultation : avec l'explosion des coûts des matériaux, l'inflation des marchés publics, le budget a fini par atteindre les 2 millions d'euros. Nous sommes loin de l'estimation de départ. Interrogé, le conseil municipal a souhaité relancer la consultation. Pierre angulaire d'un projet municipal qui permet par ricochet de se doter d'un accueil de loisirs et garderie (restaurant actuel) et de libérer de la place dans l'école primaire, ce restaurant scolaire apparaît comme une nécessité pour une commune de 2000 habitants. Après une nouvelle consultation, nous ne repartirons pas de zéro : la philosophie globale du projet est bien assimilée, les études de sol ont confirmé le site de construction, seule possibilité dans le périmètre à pouvoir accueillir un tel équipement sans compromettre les déplacements et activités des enfants ainsi que la sécurité du lieu.*

*Au delà de ce contre-temps, les élus se montrent prudents sur les impacts budgétaires de l'augmentation globale des coûts, de construction, de l'énergie, des matières premières, notamment pour la restauration scolaire. Des achats ou investissements sont déjà différés. Mais d'autres investissements seront maintenus afin de répondre à une exigence d'équipements dignes d'une commune de 2000 habitants. La cérémonie des voeux sera l'occasion de vous les présenter : complexe polyvalent regroupant salle multi-activités, atelier technique et vestiaires de sport, extension de la maison médicale et nouvelle pharmacie, aménagement rue de La Mézière. Ces 3 grosses réalisations, inscrites dans notre programme communal 2020-26, démarreront cette année 2023.*

*Que 2023 soit pour vous comme pour notre action communale une année de plein épanouissement... Belle année à toutes et tous !*

Lionel HENRY, maire

*ps : pas de carte de voeux en papier cette année ! Les élus ont ainsi fait le choix d'économiser les timbres poste, le papier et de soulager (un peu) les finances communales et la planète...*

### **Compteurs d'eau**

En période de gel, votre installation est en danger. Quelques précautions simples peuvent éviter la catastrophe !

Votre compteur est à l'extérieur de votre logement :

- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et remplissez-le de sacs de billes de polystyrène.

- Veillez à bien fermer le regard.

- N'utilisez jamais de feuilles mortes, de paille ou de laine de verre.

Votre compteur est à l'intérieur de votre logement, dans une cave ou un garage :

- Protégez-le à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse).

- Faites de même pour vos canalisations.

En cas d'absence prolongée :

- N'interrompez pas totalement votre chauffage,

- Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur

- Assurez-vous que le robinet après compteur est bien fermé.

### **Ecowatt aide à mieux consommer l'électricité**

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ? Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel. <https://www.moneco-watt.fr/>



## Broyage des sapins en janvier

Sapin Janvier 2023

Pour que votre sapin continue de briller, faites-le broyer ! La commune en partenariat avec ValcoBreizh récupère les sapins de Noël pour les broyer et les utiliser en paillage pour les espaces verts communaux. Déposez votre sapin (sans décoration ni neige artificielle) sur le lieu de collecte place de l'église. L'opération broyage aura lieu courant janvier.

## RDV avec MBA, la Mutuelle communale

En partenariat avec la commune, MBA Mutuelle propose des garanties avantageuses pour tous les âges en matière de complémentaire santé, prévoyance et assurance obligatoire. A compter du 1er novembre, MBA reçoit uniquement sur RDV. Il est demandé aux Montreuillais de contacter l'agence en amont. Contact : Anne-Marie Chevrier, Conseillère des Particuliers  
62, bd Jean Mermoz,  
35207 Rennes Cedex 2  
Tel : 02 99 29 66 00

## Nouveaux horaires pour la ligne 11 en janvier 2023

Attention, la ligne 11 est en PTA (Plan de Transport Adapté). Cela inclut la suspension de certains services déjà identifiés qui ne figurent donc pas sur les fiches horaires PDF. Nous vous invitons à vous inscrire aux alertes sms/mail afin d'avoir toutes les informations : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

## Un nouveau logo pour une identité affirmée

La commune a enfin un nouveau logo : le conseil municipal a plébiscité la proposition de Marie Stum, graphiste reconnue.

La municipalité avait fait le choix, comme pour les logos précédents, d'ouvrir un concours auprès des habitants de la commune. Lors de ce printemps 2022, c'est une quinzaine de propositions qui sont arrivées en mairie. Après l'été, un vote a été réalisé auprès des Montreuillais et au sein du conseil municipal. Hélas, aucun des logos proposés n'a réussi à faire l'unanimité et à pouvoir symboliser, pour de longues années, notre commune.

En parallèle de la conception du futur site internet, il devenait urgent de se doter d'un logo et d'une charte graphique associée. Nous avons alors fait le choix de nous tourner vers une graphiste recommandée par le prestataire internet. C'est Marie Stum, graphiste reconnue et diplômée, qui a été chargée d'esquisser des logotypes symbolisant notre village. De nombreuses structures ont adopté ses visuels : festivals, associations, collectivités...

Lors d'une première rencontre, les élus et agents de la commune ont présenté les priorités politiques et traits d'identité de Montreuil-le-Gast. La commande a été claire : pas d'impératif ou de choix imposé. Les propositions du concours ont également été portées à la connaissance de la graphiste. Assez rapidement, elle a pu proposer trois visuels aux élus, dont un issu du travail d'une jeune montreuillaise.



version 03.



C'est assez facilement que le conseil municipal a choisi le logo appelé à remplacer l'actuel, datant de 1992. Marie Stum a proposé de créer un blason pour la commune en partant de la Rosière, "tout en conservant l'esprit village calme et paisible en illustrant les champs avec les trois arrondis et la feuille". En apportant un côté très graphique au blason, on modernise le logo qu'on peut utiliser seul, avec la mention Village de la Rosière ou l'abrégié MLG. Certains Montreuillais voient dans le cadre du blason un G rappelant notre "Gast"

## Les 2 logos non retenus

Le logo retenu est la première proposition de Marie Stum : nous n'avons modifié que la couleur de la rose, jaune-orangée et non plus rose-rouge comme proposée.

La proposition 2, avec des champs et le soleil, rappelle "l'esprit village où il fait bon vivre". Le rose du soleil et le vert évoquent par ailleurs la rose.

La proposition 3 fait le lien avec le projet d'une jeune Montreuillaise et les couleurs du Val d'Ille Aubigné : le "g" permet d'accueillir le village de Montreuil avec ses toitures ainsi que la nature. Le "O" de Montreuil représente par ailleurs le soleil.



## Montreuil-le-gast.bzh : un nouveau site internet plus sûr, plus pratique

C'est une commission mixte élus / habitants qui a travaillé sur le projet du nouveau site internet. Des Montreuillais motivés, férus de nouvelles technologies et parfois même professionnels du web, nous ont accompagnés tout au long de l'année à rédiger un cahier des charges et lister les besoins.

Le groupe de travail dédié à la communication a fonctionné régulièrement et a pu travailler sur plusieurs points : niveau de sécurité du futur site et réglementation RGPD, référencement, statistiques, adresses mail, migration des données ancien / futur site....

Assez rapidement, en partant de l'analyse de sites de communes analogues, les membres du groupe de travail ont établi un cahier des charges pour un site plus intuitif, plus pratique. Le site actuel remontant au début de mandat 2008-2014 a montré ses limites ou du moins son âge : pas assez sécurisé, il risquait d'héberger à notre insu des pratiques illégales. Conçu à l'époque des "sites vitrines", il n'était pas assez intuitif et n'était pas un outil utile aux démarches en ligne. Il aura néanmoins assumé de bons et loyaux services pendant une douzaine d'années. Un âge canonique pour un site internet.

En juin 2022, suite aux propositions du groupe de travail, une consultation d'entreprises a été réalisée. Six entreprises ont présenté des devis pour la conception du nouveau site. La municipalité a retenu l'offre la mieux disante (et presque moins disante, avec seulement 24 euros d'écart sur un budget de 5000 euros) : c'est le concepteur WP Alex qui a été retenu. C'est aussi lui qui permet un coût d'hébergement et de gestion le moins élevé et ses nombreuses références ont fait la différence. Ancien agent de la Bretagne Romantique, cet indépendant a réalisé de nombreux sites communaux dans le secteur.

## Finis le .fr, voici le .bzh : plus sûr, plus local

Après plusieurs séances de travail avec élus et agents et une dernière réunion du groupe de travail mixte, l'architecture du site a été fixée. Ma Mairie, Mon Quotidien, Enfance-Jeunesse, Mes Loisirs : autant d'entrées intuitives pour s'y retrouver. Des liens directs vers le Portail familles, les démarches d'urbanisme (dématérialisées) ou administratives. Le site a vocation à être l'outil du quotidien et à faciliter la vie des Montreuillais.

Afin d'indiquer sa localisation en Bretagne, d'afficher un ancrage régional mais aussi pour parfaire sa sécurité, le site de la commune sera désormais [www.montreuil-le-gast.bzh](http://www.montreuil-le-gast.bzh). A la réception de ce bulletin, il devrait être opérationnel mais avec certains contenus en cours de réalisation. Christelle Roullier, agent en charge de la communication, est chargée de faire vivre le site communal. A bientôt donc sur [www.montreuil-le-gast.bzh](http://www.montreuil-le-gast.bzh) !

## Fuite de données informatiques à la mairie ?

La dernière édition du Mensuel de Rennes évoque une fuite de données numériques de la commune. Un mois après avoir été classée (avec des critères plutôt imprécis) 12e commune "où il fait bon s'exiler" pour les Rennais, Montreuil-le-Gast serait-elle devenue un enfer informatique ?

Dans le cadre d'un article consacré aux magasins de revente d'occasion de produits Hi-Tech, les journalistes du Mensuel de Rennes ont constaté que des données informatiques apparaissaient sur des disques durs externes, achetés au hasard dans un magasin de revente de produits électroniques d'occasion. La commune de Montreuil ainsi que des sociétés privées et des particuliers, se retrouvent victimes de ces fuites de données. Bien qu'ayant interrogé la publication, il ne nous a pas été possible de mesurer l'ampleur du préjudice. Notons que les informations datent d'avant décembre 2020 et ne concernent que des fichiers de disques durs et non notre base de données générale. Les données liées à nos logiciels métiers n'ont pas été impactées, notamment celles renseignées sur le Portail familles.

La fuite est désormais identifiée et maîtrisée. La commune a aussitôt alerté la gendarmerie et interrogé son prestataire informatique. Ce dernier a immédiatement reconnu sa responsabilité et sa négligence dans la mise au rebut de vieux matériels informatiques comprenant des données non effacées. La commune a reçu l'assistance du référent sûreté de la Gendarmerie nationale, en charge des questions numériques, afin de s'assurer de la sécurité des outils informatiques de la commune. Un signalement CNIL a été fait conformément à la réglementation en vigueur. A ce stade et après consultations des services spécialisés de la Gendarmerie et de nos avocats, il ne nous semble pas pertinent d'engager des poursuites judiciaires. Considérant la protection des données informatiques comme une priorité, élus et services municipaux ont fait renforcer les procédures de sécurité numériques et le prestataire a lui-même opéré des changements dans son organisation. Les mises en place du Portail familles et du nouveau site internet convergent vers cette volonté de sécurisation des outils informatiques de la commune.



### Les lingettes ? A la poubelle ! Pas dans les toilettes !

Ces derniers temps, le réseau d'assainissement a risqué d'être totalement bouché. Les agents communaux ont découvert d'immenses bouchons formés de lingettes agglomérées. Même dites biodégradables, les lingettes à usage unique peuvent boucher les canalisations. Plus grave encore, elles bouchent les pompes, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes. Cela entraîne parfois des déversements directs d'eaux usées dans la rivière et des surcoûts de fonctionnement importants, avec un impact, à terme, sur le prix de l'eau. Merci de jeter vos lingettes à la poubelle !

### Collecte des ordures ménagères

Il nous est régulièrement signalé l'état insalubre de certains points de collecte. Rappelons que les bacs individuels ne doivent être présentés que la veille au soir de la collecte. Rappelons que sur les points d'accueils collectifs, il n'est autorisé, au dépôt, que les ordures ménagères (bacs gris/bleus) et que les emballages "légers" (emballages alimentaires et ménagers). En aucun cas, les cartons bruns ne doivent être mis dans les bacs jaunes. Ils sont à déposer, au même titre que les encombrants, à la déchetterie de Melesse (horaires en dernière page). Au regard de l'état du point de collecte rue des Hirondelles, un contrôle des dépôts pourrait donner lieu à des **dépôts de plainte en gendarmerie**.

## Actualité municipale



### Les rendez-vous d'automne du CCAS

#### Une naissance, un arbre 2022

Les parents et leurs enfants nés entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022 se sont retrouvés le samedi 26 novembre pour planter un arbre pour leur année de naissance. Cette année encore, il a été planté près de la salle de sports. Lionel Henry a rappelé à cette occasion que cette initiative du CCAS perdure depuis 1996. 26 naissances ont été enregistrées en 2021 dont une à Montreuil. Les 13 familles présentes, accompagnées de Vincent Lemaître, responsable des services techniques, ont pu aider à la plantation d'un *Pyrus communis* (poirier). Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle du conseil pour le verre de l'amitié.

#### Le repas des Aînés

Nos aînés montreuillais se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas du CCAS le dimanche 27 novembre. Ce moment convivial, ponctué de chansons, a permis à Lionel Henry de rappeler l'importance de ce moment de partage et de rencontre. Il a également été l'occasion d'honorer nos doyennes, mesdames Duhil et Fourel, 95 ans et messieurs Fourel et Volland, 99 ans.

- Stéphanie Aminot, conseillère déléguée aux Fêtes et Cérémonies.



## Restaurant scolaire : vers une nouvelle maîtrise d'oeuvre

**Le projet d'un nouveau restaurant scolaire s'inscrit pleinement dans le programme communal porté lors des élections 2020.**

Le futur restaurant scolaire se veut plus ergonomique, moins bruyant, avec une cuisine qui répond à une vraie marche en avant, avec des secteurs de travail adaptés. A ces éléments s'ajoute la loi Egalim qui demande l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique, de produits locaux et de produits labellisés avec une démarche d'achat local et une gestion vertueuse des déchets.

Le projet montreuillais doit permettre :

- d'accueillir tous les enfants montreuillais (deux écoles)
- de libérer un espace pour l'ALSH : l'accueil de mineurs utilise aujourd'hui l'ABCD et une partie de l'école maternelle. Il utilisera à terme les locaux de l'ancien restaurant.
- de libérer de la place dans l'école au profit des enseignements.
- de proposer un véritable préau et de revégétaliser la cour de l'école Arc-en-Ciel.

Le budget initial de ce projet avait été chiffré en décembre 2021 à 1 million d'euro. Il s'agissait alors de construire un projet très économe. Le lieu retenu est la parcelle enherbée formant la pointe de la cour primaire, seule surface suffisante pour accueillir l'équipement. Cette pointe, végétale il est vrai, pose des problèmes de surveillance et de risque d'intrusion et est interdite d'accès aux enfants de l'automne au printemps. Devant le "tollé" provoqué par la perspective de sa suppression, la municipalité a organisé une rencontre avec les parents d'élèves, les enseignants et agents au mois de mai 2022 pour proposer une nouvelle aire de jeux enherbée sur l'ancien potager limitrophe du chantier d'insertion de la communauté de communes. Les participants avaient validé cette proposition d'agrandissement.

Le chiffrage reçu le 30 octobre du cabinet d'architecte CLARC fait état de 2 millions d'euros. Dès lors, les services de l'Etat ont refusé de valider le projet du fait d'un dépassement conséquent de l'enveloppe initiale.

Interrogés, les élus municipaux ont fait le choix de poursuivre la démarche de nouveau restaurant scolaire sur le site prévu. Le dernier conseil a entériné le choix d'un nouveau marché de maîtrise d'oeuvre suivi d'un choix d'architecte et des démarches administratives nécessaires. Avec un budget réévalué à 2 millions d'euros qui s'explique en partie par l'explosion du prix des matières premières et des coûts de construction. Mais aussi par la contrainte de construction sur site existant, la volonté d'ajouter des espaces de préau, de revégétalisation autour du restaurant et la volonté des élus de prendre en compte la contrainte climatique. Le nouveau restaurant devra ainsi intégrer des panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation communale.

- Jean-Yves Clolus, adjoint en charge de la Restauration



**Cette année, Montreuil-le-Gast réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Profitez-en pour poser votre numéro de rue ou de lieu-dit ! Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est également plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier ? Contactez la mairie.

### Pourquoi êtes vous concernés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.),...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Christelle Roullier, coordinateur communal, au 02 99 66 90 39 ou par mail : [recensement@montreuil-le-gast.fr](mailto:recensement@montreuil-le-gast.fr)



Les agents  
recenseurs :  
**Alain Amaury**



**Isabelle Brière**



**Nelly Dubois**



## Actualité municipale

### Complexe polyvalent : une réponse à des besoins multiples

**Le projet de complexe sportif n'est pas nouveau et il figurait dans notre programme de 2020 : bâtir un atelier-vestiaire pour les agents communaux et des vestiaires dignes de ce nom pour les sports collectifs.**

Le complexe polyvalent a fait l'objet d'une coopération fructueuse avec le cabinet d'architecte Boulet. Prévu au départ sur plusieurs tranches, le projet a donné vie à un bel ensemble, compact, conçu en fonction des économies d'énergie à réaliser. Pour un coût maîtrisé, le complexe a fait le choix de l'économie d'énergie, de la lumière naturelle, du bon sens écologique. Toiture photovoltaïque pour une autoconsommation, récupérateurs d'eau de pluie, limitation de l'artificialisation des sols, gestion raisonnée des espaces : tout contribue à l'optimisation environnementale.

Le bâtiment sera divisé en trois parties : les vestiaires sportifs comprendront quatre vestiaires joueurs et un vestiaire arbitre ainsi que des locaux de stockage. La salle multi-activités sera équipée de tables et chaises, d'une banque d'accueil et de placards de rangement. Le centre technique permettra aux agents communaux de n'avoir plus qu'un seul site pour le rangement et l'entretien de leur matériel.

La concertation avec les agents communaux et les futurs usagers aura été permanente pendant l'élaboration du projet.

Les travaux devraient démarrer avant l'été 2023.

● Jean-Luc Dugué, adjoint aux associations



### Maison médicale / pharmacie : du nouveau à l'horizon 2024 !

**Deux ans après son ouverture, les élus n'imaginaient pas se lancer dans une extension de la maison médicale. Afin de garantir à long-terme la pérennité de la pharmacie et le maintien de ce service de santé, le conseil municipal a lancé une nouvelle phase de travaux.**

Quatre (jeunes) médecins, des orthoptistes, des kinésithérapeutes, une psychologue, une diététicienne et nos dévoués infirmiers : la maison médicale n'a pas eu de mal à trouver ses occupants. Il manque même de la place... L'éventualité d'une extension a été évoquée. De même, la question du devenir de la pharmacie sur le long-terme se pose dorénavant. Aussi, une nouvelle phase de travaux devrait débuter au printemps prochain. Avec à terme, une pharmacie plus grande, plus adaptée et, à l'étage, quelques cellules paramédicales supplémentaires. Avec un budget annexe autoalimenté, pas de surchauffe pour le budget principal de la commune, mais un confort supplémentaire pour les Montreuillais...





## Conseil du jeudi 30 novembre 2022

Le 30 novembre 2022, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Montreuil-le-Gast, légalement convoqué le 24 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel Henry.

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Jean-Luc Dugué, Carole Piguel, Pierre Fontaine, Anne Margolis, Eric Durand, Stéphanie Aminot, Jean-Luc Geffroy, David Le Gall, Stéphane Flocon, Catherine Lucas, Jean-Marc Detoc, Vicky Renault, Kevin Renouard et Valérie Jousseau.

Absente : Mmes Delphine Beaudoin, Morgane Calvez,

Pouvoirs : Delphine Beaudoin donne pouvoir à Lionel Henry, Morgane Calvez donne pouvoir à Jean-Luc Geffroy.

Secrétaire de séance : Mme Carole Piguel.

### N° 01 : Approbation du PV du 20/10/2022 Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet le PV de la séance du 20 octobre 2022. Ce dernier n'appelle pas d'observations.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022.

### N° 02 : Lancement d'une enquête publique pour régularisation parcellaire Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que :

- la parcelle A1666, comprenant le terrain de foot d'entraînement, a environ 150 m<sup>2</sup> qui ne sont plus affectés à l'usage public qui n'ont pas lieu d'être utilisés. Cette portion de parcelle pourrait servir à l'extension de l'école privée.

- la parcelle A1141, à la Haute Bècherie a un usage privé depuis plusieurs années et la commune n'en a pas l'utilité pour la continuité du chemin communal.

- une parcelle vendue par un particulier à l'angle de la rue des Cours Besnard et de la rue Centrale a pour objet la construction future d'un commerce et de plusieurs logements. La parcelle A 1386 appartenant à la commune, jouxtant ce terrain comprend le trottoir et un talus. Il nous est demandé de revendre une partie de cette parcelle afin d'assurer l'unité foncière du nouveau projet.

A la demande des riverains concernés par

l'éventuelle acquisition, le Maire propose d'engager une procédure d'aliénation de ces deux parcelles communales. Un commissaire enquêteur devra être nommé et une enquête publique réalisée avant toute rétrocession de ces parcelles.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation du chemin public situé sur les parcelles A 1666, A 1141, A 1386 ;

### N° 03 : Lancement d'un appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour le restaurant scolaire Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que le montant présenté dans l'avant-projet définitif du restaurant scolaire dépasse les autorisations données par le gouvernement en matière de dépassement de budget de travaux liés à l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières. La commune est donc contrainte de mettre fin au marché de maîtrise d'œuvre actuel et de relancer un appel d'offre avec un nouveau montant de travaux adapté à la réalité des coûts du marché actuel.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre du projet de restaurant scolaire.

### N° 04 : Budget principal : Décision Modificative n°3 Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'au moment d'établir le budget 2022, il avait été convenu de ne pas tenir compte, dans un premier temps, des évolutions Rifseep à venir. Par ailleurs, la commune a renforcé temporairement son service technique. Ainsi, afin de permettre au chapitre 12 "charges de personnel" d'assurer la paie du mois de décembre, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

• Dépenses de fonctionnement, Chap 12 : Charges de personnel :

o 6411 "personnel titulaire" : + 45 000 €  
o 6413 "personnel non-titulaire" : + 45 000 €

• Recettes de fonctionnement :

o Chap 013 "atténuation de charges" / 6419 "remboursement sur rémunération du personnel" : + 10 000 €

o Chap 70 « Produits des services » / 7066 "Redevance et droits des services à caractère de loisirs" : + 10 000 € / 7067 "Redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement" : + 10 000 € / 70878 "Remboursement de frais par d'autres redevables" : + 40 000 €

o Chap 74 Dotations" / 74121 « Dotation de solidarité rurale » : + 20 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus.

### N° 05 : Budget Assainissement : Décision Modificative n°2 Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que le remboursement du capital de l'emprunt a été sous-évalué de 286,21€. Afin de permettre les écritures comptables idoines, il convient d'alimenter le chapitre concerné au travers des opérations suivantes :

• Dépenses d'investissement :

o Chap 16 "Emprunts et dettes assimilées", 1641 "emprunts en euros" : + 286.21 €  
o Chap 23 "Immobilisations en cours", 2315 "installations, matériels et outillages" : - 286.21€

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus.

### N° 06 : Budget Maison Médicale : Décision Modificative n°3 Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'en raison des mouvements de compte concernant la TVA, il convient d'alimenter les chapitres qui permettent d'équilibrer le rapport entre la TVA récupérée et reversée. D'autre part, quelques ajustements sont nécessaires afin de régler les dernières factures énergétiques. Enfin, le lancement des premières opérations de maîtrise d'œuvre de la maison médicale nécessite d'alimenter les chapitres d'investissement.

Afin d'autoriser les dépenses et recettes précitées, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

• Dépenses de fonctionnement :

o Chap 65 "Autres charges de gestion courante" / 658 "Charges diverses de gestion courante" : + 2 €

o Chap 11 "Charges à caractère général" / 60612 "Energie-Electricité" : +1 000 € / 611 "Contrat de prestation de service" : + 1 000 €

• Recettes de fonctionnement :

o Chap 77 "Produits exceptionnels" / 7788 "Produits exceptionnels divers" : + 2€

o Chap 75 "Autres produits" / 752 "Revenus des immeubles" : + 2 000 €

• Dépenses d'investissement :

o Chap 23 "Immobilisations incorporelles" : 2313 "Constructions" : + 92 000 €

• Recettes d'investissement :

o Chap 16 "emprunts" ; 1641 "emprunts en euros" : + 92 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus, autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

# Compte-rendu de conseil municipal

## N° 07 : Tarifs communaux 2023

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil les tarifs communaux pour l'année 2023 (tableau ci-dessous).

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 18 voix Pour et 1 Abstention, approuve les tarifs communaux 2023.

## N° 08 : Tarifs assainissement

Rapporteur : M; Henry

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil les tarifs d'assainissement pour l'année 2023 (tableau ci-dessous).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs assainissement 2023 et le montant de la participation pour l'assainissement collectif (PAC).

## N° 09 : Garantie d'emprunt Espacil

Rapporteur : M. HENRY

Le Maire expose que la société Espacil Habitat réalise un programme de réhabilitation et d'amélioration thermique sur la résidence Les Fauvettes -1, impasse des Pinsons -8,11 impasse des Fauvettes, composée de 3 logements, construite en 1988. Le Diagnostic de Performance Energétique existant, présente une étiquette énergétique moyenne classée en E. Espacil Habitat souhaite porter un projet global de travaux, en partenariat avec la municipalité et les locataires, pour répondre aux enjeux suivants :

- Améliorer les performances énergétiques des logements, pour atteindre une étiquette B,
- Maîtriser les charges locatives et améliorer le confort des locataires,
- Pérenniser le patrimoine existant.

A cette fin, et pour porter le projet financièrement, Espacil Habitat sollicite la commune afin qu'elle se porte garante de l'emprunt d'Espacil à hauteur de 89 129 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Article 1 : L'assemblée délibérante de Commune de Montreuil-le-Gast accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 89129,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations (...) La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 89129,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes : la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensem-

Forfaits droits de place installations foraines	Forfait de base week-end	24,00 €	
Forfait catégoriel / fête foraine	+ petites structures / carrousels	34,09 €	
	+ auto-tampons	78,45 €	
Vendeurs ambulants	+ 5 m <sup>2</sup>	18,03 €	
	+ 5 m <sup>2</sup>	29,97 €	
Gens du voyage	Prix par caravane pour 48 heures	10 €	
Encart publicitaire dans le bulletin communal	Parution d'une taille maximale d'un quart de A4 et uniquement pour les activités sur Montreuil-le-Gast	50,00 €	
	copie A4 en noir et blanc	0,20 €	
	copie A3 en noir et blanc	0,30 €	
	copie A4 en couleur	0,30 €	
	copie A3 en couleur	0,40 €	
Cimetière	Concessions cimetière	50 ans	252,89 €
		30 ans	160,77 €
		15 ans	107,71 €
	Concessions Columbarium	5 ans	172,18 €
		15 ans	191,08 €
		30 ans	864,05 €
Droit de place	Plaque pour le jardin du souvenir, prix de la lettre	4,53 €	
	Vente hebdomadaire (par an)	119,42 €	
	Droit de place occasionnel	20,49 €	

ble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

## N° 10 : Volet 3 du contrat de territoire : demande de subvention au Département

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin indique que, dans le cadre du contrat de territoire, la commune peut bénéficier d'une subvention d'un montant au moins égal 1 000 € euros pour l'achat de 2 000 € de DVD ou de matériel multimédia pour la médiathèque au titre de l'année 2023. Ainsi, Mme Oblin propose au conseil municipal de demander cette subvention de fonctionnement pour l'achat de DVD ou de matériel multimédia.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention de

fonctionnement pour l'achat de DVD ou de matériel multimédia pour la médiathèque au titre du contrat de territoire auprès du Département.

## N° 11 : Convention et avenant 2022- Prestation de service ALSH

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin indique que la Convention territoriale globale (CTG) est une démarche politique qui consiste à définir un projet stratégique global et territorialisé pour la mise en œuvre des champs d'intervention partagés par la Caf d'Ille-et-Vilaine et la collectivité territoriale. Afin de permettre la mise en œuvre du bonus territoire dès l'année 2022, les conventions doivent être approuvées en conseil municipal avant le 31 mars 2023.

En parallèle, le bonus territoire Ctg est une aide complémentaire à la prestation de service versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale. Issue des financements accordés précédemment au titre du contrat enfance-jeunesse (CEJ), cette aide au fonctionnement sera versée directement au gestionnaire de la structure.

Part de la collectivité	Désignation	01/01/2022	01/01/2023
Part Fixe (€ HT/an)	Abonnement Ordinaire	28,94	33,68
Part Proportionnelle (€ HT / m <sup>3</sup> )	L/m <sup>3</sup>	2,18	2,31

Type d'unités de Logements	Part Fixe		Part variable		
	€ HT par logement		€ HT/m <sup>2</sup> de surface de plancher supplémentaire		
	01/01/2022	01/01/2023	variation	Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 2023
<b>Pavillon</b>					
Surface de plancher < 120 m <sup>2</sup>	2213	2345,78	6%	7,93 €/m <sup>2</sup>	8,41 €/m <sup>2</sup>
<b>Appartement</b>					
Surface de plancher < 50 m <sup>2</sup>	1522,79	1614,16	6%	7,93 €/m <sup>2</sup>	8,41 €/m <sup>2</sup>
Bâtiment autre que les habitations	2259,45	2395,02	6%		



Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la Convention d'Objectifs et de financement - Avenant 2022 à la Prestation de service accueil Adolescents, Extrasolaire et Périscolaire.

#### **N° 12 : Convention Enedis pour la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective**

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que 350 m2 de panneaux photovoltaïques vont être déployés sur le toit du futur complexe polyvalent. L'installation permettra d'autoconsommer la production électrique. Le surplus sera renvoyé sur le réseau afin d'alimenter les bâtiments communaux au premier rang desquels figurent la salle polyvalente et la salle de sport. A terme, la dépense en énergie serait réduite. A cette fin, il convient d'organiser juridiquement et administrativement la mise en œuvre de cette opération.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la Convention avec Enedis pour la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective.

#### **N° 13 : Règlements intérieurs ALSH, espace jeunes, cantine, garderie**

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin présente les règlements intérieurs qui nécessitent des modifications soumises à l'approbation du conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les règlements intérieurs de l'ALSH, l'espace jeunes, la cantine et de la garderie

#### **N° 14 : Convention relative au classement des archives de la commune de Montreuil-le-Gast**

Rapporteur : M. Henry

Afin de poursuivre le travail de classement déjà effectué, il est proposé de signer une convention avec les archives d'Ille-et-Vilaine pour un suivi annuel. L'intervention de l'archiviste est prévue pour le 1er semestre 2023. Le coût journalier est fixé à 178 € auquel il faut ajouter les frais de transport et le remboursement des fournitures.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la Convention relative au classement des archives de la commune.

#### **Questions diverses :**

- M. le Maire revient sur le communiqué publié sur le site de la commune concernant les fuites de données informatiques dont nous avons eu connaissance. La négligence de notre prestataire a permis à des copies de disques durs de la commune de se retrouver chez un revendeur de produits informatiques d'occasion. Le hasard a voulu qu'un journaliste du Mensuel de Rennes les achète. Informés, les services se sont mis en rapport avec le prestataire, le cabinet d'avocat de la commune, les services spécialisés de la gendarmerie et le référent à la protection des données afin de déterminer l'origine et les conséquences de la fuite ainsi que les procédures de sécurité informatiques afin que cette situation ne se reproduise pas.

- M. le Maire informe que les vœux à la population et au personnel auront lieu le vendredi 6 janvier à 19h à la salle polyvalente.

- M. le Maire présente la version définitive du logo. Une dernière demande de variante de couleurs sera faite auprès du prestataire. Le nouveau logo sera présenté en début d'année 2023.

- M. le Maire fait un point sur les travaux de refonte du site internet. Une version provisoire est présentée. Le site devrait être opérationnel en début d'année.

- Un rappel des prochaines commissions est fait :
  - o 6 décembre à 18h : commission liaisons douces
  - o 8 décembre à 18h : commission restauration et vie scolaire
  - o 10 décembre à 10h : commission communication

Séance levée à 22h30.

#### **Prochain conseil municipal :**

Jeudi 26 janvier 2023 à 20h (Séance publique, ouverte à la population, salle du conseil).

### **ETAT CIVIL 2022**

#### **Bienvenue à\* :**

Lucien Desprès, le 26 janvier 2022  
Elyna Raffray, le 12 mars 2022  
Giovan Denoual Voisin, le 3 mai 2022  
Elio Le Bail, le 19 mai 2022  
Mila Ruffier Maillard, 1er juillet 2022  
Esteban Manière, le 1er août 2022  
Nino Coquillet, le 19 août 2022  
Paulin Guillemic Cadoret, le 22 oct. 2022

Mathis Pezard, le 14 février 2022  
Mélia Ouertani, le 31 mars 2022  
Gaspard Plessis, le 10 mai 2022  
Inès Ruffier Maillard, le 1er juillet 2022  
Thenäe Seite, le 18 juillet 2022  
Alba Lemeteyer, le 2 août 2022  
Rose Deniel, le 7 octobre 2022  
Mila Raffray, le 19 novembre 2022

#### **Félicitations à\* :**

Thomas Leblanc et Gladys Pellerin, le 18 juin 2022  
Bruno Llavori et Nathalie Touchet, le 17 septembre 2022  
Samuel Frot et Marion Daumoinx, le 24 septembre 2022  
Anthony Fontaine et Nathalie Billon, le 8 octobre 2022

#### **Nos peines :**

Maurice Tizon, le 18 janvier 2022	90 ans
Jeannine Pinel, le 20 janvier 2022	84 ans
Aimée Kerrien, le 3 mars 2022	1 jour
Bertrand Fougères, le 24 mars 2022	60 ans
Louis Pitois, le 26 mars 2022	84 ans
Lucien Taillard, le 10 avril 2022	81 ans
Simon Marivin, le 15 avril 2022	44 ans
Pierre Beaumanoir, le 15 juin 2022	92 ans
Michèle Morio, le 4 juillet 2022	68 ans
Denise Chilou, le 10 août 2022	99 ans

*\*N'apparaissent pas les naissances et mariages des Montreuillais(es) ayant expressément refusé la publication.*

## REGISTRE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES EN 2022

Date dépôt	Objet de la demande	Nom	Adresse
11/02/2022	Rénovation / extension maison	M. Eric Delhougne	La Mallerie
21/03/2022	Construction hangar agricole	EARL La Janaie	La Janaie
23/03/2022	Construction maison individuelle	M. Pascal Sourdin	22 rue des Bégonias - Lot. La Forge
22/04/2022	Construction maison individuelle	M. Gaëtan Kerouman	Lot 25 - Lot. La Haute Gorge
30/05/2022	Construction carport	Mme Lara Rabaste	8 rue des Genêts
30/06/2022	Construction salles de classe	Asso. CL Roques	12 rue des Genêts
11/07/2022	Extension maison individuelle	M. Mathis Robert	27 Les Noës Guérin
13/07/2022	Construction maison individuelle	M. Julien Moinard	Lot 34 - Lot. La Haute Gorge
22/07/2022	Actualisation surfaces maison	Mme A. Morizot	Lot 24 - Lot. La Haute Gorge
08/08/2022	Construction maison individuelle	Mme J. Montembault	1 rue Lucie Aubrac - La Haute Gorge
30/08/2022	Construction maison individuelle	M. Vianney Rousselle	Lot 36 - Lot. La Haute Gorge
15/10/2022	Construction piscine enterrée	M. Boris Pestel	30 La Haute Mallerie
02/11/2022	Construction maison individuelle	M. Thierry Bodin	7 rue Marie Curie
08/11/2022	Extension maison ind., piscine	Mme C. Chauveau-P.	35 Montifaut
17/11/2022	Construction maison individuelle	M. G. Letainturier	Lot 4 - Lot. La Haute Gorge
08/12/2022	Construction maison individuelle	M. Eric Moussart	Rue de Montgerval - Lot 8 La Forge

## REGISTRE DES DECLARATIONS PREALABLES ACCORDES EN 2022

Date dépôt	Objet de la demande	Nom	Adresse
04/01/2022	Construction piscine	M. Jonathan Tostivint	1 Rond-point des Tulipes
06/01/2022	Création carport	Mme Laura Rabaste	8 rue des Genêts
17/01/2022	Travaux sur maison	M. Gauthier Cousein	16 rue de la Mézière
17/01/2022	Réhabilitation de 3 pavillons	Espacil Habitat	Impasse des Fauvettes / Pinsons
19/01/2022	Pose de panneaux photovoltaïques	M. Maxime Renault	3 rue du Rocher
19/01/2022	Clôture rigide	M. Roger Peignard	1 rue des Messanges
23/01/2022	Ravalement de façades	Mme Barbara Chartier	2 rue des Pommiers
26/01/2022	Réduction hauteur de mur de clôture	Mme Françoise Rouzé	8 rue de la Mézière
31/01/2022	Construction pergola	M. Jean-Marc Detoc	1 rue des Genêts
10/02/2022	Ravalement de façades	M. Jean-Luc Baron	1 rue des Alouettes
15/02/2022	Division parcellaire	Commune de MLG	Rue des Artisans
16/02/2022	Changement menuiserie	Mme Marie Pollet	6 allée de la Chesnaie
17/02/2022	Dépose couverture	EARL La Janaie	La Janaie
25/02/2022	Modification toiture	M. Alan Brossier	8bis rue des Genêts
26/02/2022	Isolation par l'extérieur	M. Pascal Limou	4 allée G. Brassens
01/03/2022	Abattage haie de thuyas, clôture	M. Daniel Toso	10 rue des Alouettes
01/03/2022	Pose d'une antenne téléphonie mobile	Totem France	La petite Ferandière
07/03/2022	Coupe et abattage d'arbres	Commune de MLG	La Paumeraie, Site de l'étang
07/03/2022	Restauration du fournil	Commune de MLG	2 rue de la Mairie
11/03/2022	Clôture rigide	M. Jean-Paul Roullier	23 rue de la Barbais
11/03/2022	Ravalement de façades	M. Olivier Duhoux	9 impasse des Fauvettes
18/03/2022	Changement porte de garage, portail	Mme Alexandra Jarry	34 La Chapronnière
04/04/2022	Pose de panneaux photovoltaïques	M. Vincent Verbeke	2 placette des Pivoines
07/04/2022	Extension de maison	Mme Laura Rabaste	8 rue des Genêts



14/04/2022	Pose de portail / portillon	Mme D. Delannée	48 La Châtaigneraie
21/04/2022	Abattage d'arbre	M. Daniel Toso	10 rue des Alouettes
05/05/2022	Pose de panneaux photovoltaïques	Adekwatts	3 rue des Maronniers
05/05/2022	Surélévation de toiture / pose velux	M. Damien Guerneve	4 rue de Bellevue
16/05/2022	Création de fenêtre façade est	Mme Céline Pelleau	6 rue de la Mairie
16/05/2022	Modification d'une ouverture	Mme Amélie Leroyer	33 La Potinière
19/05/2022	Clôture rigide (bois/grillage)	M. Damien Lorient	22 rue C. Boulanger
30/05/2022	Création pergola	M. Vincent Bousser	6bis rue de la Mézière
07/06/2022	Remplacement de porte-fenêtres	Mme A. Manivel	Les Fougerais
07/06/2022	Création d'ouvertures sur hangar	M. Denis Toulouse	2 rue des Artisans
30/06/2022	Création d'une haie végétale	Mme Aline Gamas	6 La Fontaine Aubert
04/07/2022	Travaux sur construction existante	M. JJ Santellani	11 impasse M. Méheut
06/07/2022	Rénovation toiture ancienne Poste	Commune de MLG	2 rue de la Mairie
08/07/2022	Coupe et abattage d'arbres	M. Jean-Fr. Lefilleul	Prairie de la C????
12/07/2022	Installation de générateur photovolt.	EDF-ENR	6 Rue des Tilleuls
22/07/2022	Travaux sur construction existante	M. M. Van Craeyne	17 allée de la Chesnaie
23/08/2022	Remplac. portes entrée / garage	M. Philippe Mounier	3 rue de la Barbais
25/08/2022	Rénovation toiture	M. Rodolphe Milon	6 rue centrale
04/09/2022	Installation piscine	M. Frédéric Querel	57 Le Placis des Noës
13/09/2022	Destruction appentis, extension	Mme Laura Rabaste	8 rue des Genêts
14/09/2022	Création / modification ouvertures	M. Fabrice Alzar	11 rue de la Haie
28/09/2022	Percement fenêtre	M. Joël Demarty	3 La Haye
21/10/2022	Division parcellaire	M. Vincent Gommelet	Rue des Cours-Besnard
25/10/2022	Agrandissement	M. Denis Toulouse	2 rue des Artisans
26/10/2022	Coupe et abattage arbres	Acanthe	Le Grand Clos - Douëtaux
07/11/2022	Création d'une serre	M. Dominique Ruppin	5 placette des Pétunias
18/11/2022	Division parcellaire	SCI Les Bouillons	4 rue des Artisans
24/11/2022	Abri de jardin	M. Julien Moinard	Lot. La Haute Gorge
29/11/2022	Changement des portes et fenêtres	M. Erwan Garenton	1 rue des Cours Besnard
02/12/2022	Réalisation clôture	M. Jérôme Jacquet	5ter rue des Lilas

## Rappels : quels documents d'urbanisme ?

- *Déclaration préalable (DP)* : pour des travaux créant une surface de plancher/emprise au sol de 5 à 20 m<sup>2</sup> (ex : extension, véranda de moins de 20 m<sup>2</sup>, abri de jardin, ...), ou jusqu'à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine ; pour des travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur (ex : changement de menuiseries extérieures, ...) ; pour des travaux entraînant un changement de destination (ex : garage transformé en habitation) ; pour une construction de piscine ; pour la construction d'un mur ou d'une clôture ; pour un lotissement et division foncière non soumis à permis d'aménager.

- *Permis de construire (PC)* : pour une construction de maison individuelle ; pour des travaux créant une surface de plancher/emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>, ou supérieure à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine.

## ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE L'ALIENATION DE PARCELLES COMMUNALES A MONTREUIL-LE-GAST

Par arrêté n°88 2022 en date du 16 décembre 2022, le maire de la commune de Montreuil-le-Gast a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour l'aliénation de parcelles communales :

au lieu-dit La Haute Bécherie, sur la rue des Cours-Besnard et sur le terrain de football communal.

Monsieur Gérard Besret est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la Mairie de Montreuil-le-Gast.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Montreuil-le-Gast du **mardi 3 janvier 2023 au mercredi 18 janvier 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.**

Toute personne qui le souhaite pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à l'attention du commissaire-enquêteur à la Mairie de Montreuil-le-Gast 3 rue de la Mairie 35520 Montreuil-le-Gast, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@montreuil-le-gast.fr](mailto:mairie@montreuil-le-gast.fr) Cet avis fait l'objet d'un affichage sur les différents sites concernés par l'enquête publique. Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Montreuil-le-Gast afin de recevoir en personne les observations orales et écrites, aux heures et dates suivantes : le mardi 3 janvier 2023 de 9h à 11h, le mercredi 18 janvier 2023 de 10h à 12h. Au terme de la procédure, le rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

## Ecoles...



### Ecole Arc-en-Ciel : course du Muscle

**Vendredi 2 décembre 2022 : tous les élèves de l'école Arc en ciel, de la maternelle au CM2 ont participé à la course du muscle organisée par l'AFM Téléthon.**

Les enfants ont couru avec beaucoup de plaisir et d'engagement afin de récolter des dons pour la recherche médicale. De nombreux parents sont venus encourager les enfants qui ne ménageaient pas leurs efforts. Ils peuvent être fiers d'avoir participé à cette course solidaire qui va aider des chercheurs à trouver des traitements pour soigner des enfants malades. Après la course, une collation a été offerte à tous les enfants par les bénévoles de l'association Téléthon de Montreuil-le-Gast. Merci à tous les participants et aux familles qui ont répondu présents pour les dons.

A l'année prochaine car c'est un rendez-vous que les élèves de l'école Arc-en-ciel apprécient particulièrement.

### Ecole Arc-en-Ciel : spectacle pour les plus petits

**Jeudi 8 décembre 2022, les enfants de maternelle, CP et CE1 ont découvert le spectacle Rouge, présenté par la compagnie "Illustres Enfants Juste".**

Les 2 comédiennes, accompagnées de marionnettes, d'accordéons et de vielle à roue nous ont emmenés à la rencontre des 3 petits cochons, du petit poucet et surtout du Petit Chaperon Rouge et, bien sûr... du Loup ! Entre frayeur et rire, enfants comme adultes ont passé un excellent moment !

Merci à l'association des Crayons de couleur qui a offert ce spectacle et permis de rassembler les enfants pour partager une parenthèse culturelle, pleine de poésie et d'humour.

Alice Lejas



Contact Ecole Arc-en-Ciel :

Madame Garçon, directrice école publique : 02 99 66 69 09

### Le plein d'actions pour les Crayons de couleurs

Une belle actualité depuis la rentrée pour les Crayons de Couleurs ! L'association des parents d'élèves de l'école Arc en Ciel a repris l'organisation de moments conviviaux pour le plaisir des enfants et de leur famille.



Présentation de l'association au forum des associations, café d'accueil le jour de la rentrée des classes, ventes de gâteaux chaque vendredi à la sortie des cours, vente de sapins de Noël, visite du Père Noël à l'école, vente de trousse personnalisées avec les dessins des enfants... la vie de l'association bat son plein ! En septembre, 8000€ ont pu ainsi être remis à l'école pour aider aux projets pédagogiques !

Depuis la rentrée, Antoine Morin a pris la suite de Margaux Sauvée à la présidence de l'association et de nouveaux parents ont rejoint l'équipe de bénévoles, bienvenue à eux ! Les événements de 2023 sont déjà en préparation...

A vos agendas, prochaines dates à retenir !

- Samedi 1er avril 2023 : repas "retour en enfance"

- Samedi 1er juillet 2023 : fête de l'école

L'Association Les Crayons de Couleur vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Contact :

Antoine Morin, président des Crayons de Couleurs : [asso.les-crayonsdecouleur@gmail.com](mailto:asso.les-crayonsdecouleur@gmail.com)





## Un coin nature à l'Ecole Notre-Dame

**Projet : créer un coin de nature à l'école Notre Dame de Montreuil-le-Gast, projet mené par le maraîcher de la ferme "le champ de patates", subventionné en partie par le Val d'Ille, réalisé grâce à l'aide matérielle des parents d'élèves.**



Opération potager à l'école Notre-Dame

Le jeudi 24 novembre, les CE1 et CE2 de l'école Notre Dame ont participé au projet "Création de carrés et cercles potagers dans la cour de l'école". Ceci en lien avec le développement durable, le respect de la planète et de la biodiversité. Le matin, ils ont lu en classe des documents permettant de répondre à des questions posées lors d'un débat (Comment s'occuper de son potager en respectant la planète ?). Dans ces documents, un jardinier proposait des conseils pour économiser l'eau, ils ont ensuite réalisé un jeu pour travailler le lexique et découvert les familles de mots (pailler, paille, paillage, biner, binage, arroser, arrosoir, évaporer, évaporation, vapeur...). Puis ils ont jardiné ensemble, par équipes, réalisé ainsi un carré potager avec des planches, des équerres, un cercle avec des branches de saule (qui ressemble, selon les enfants étrangement à un nid de dinosaure). Pour cela, ils ont dû faire des mathématiques puisqu'il a fallu comprendre ce qu'était un angle droit, mesurer, tracer, découper. Les enfants ont également déplacé des végétaux (différentes sortes de menthe, de l'achillée mille-feuille, du plantain, de la ciboulette) et déménagé des vers de terre.

L'après-midi, en classe, les CE1 et CE2 ont visionné un diaporama et discuté de l'importance de la présence de certains animaux dans le potager. Ils ont pu également poser des ques-

tions. Ensuite, ils ont participé à un jeu en classe dans lequel il fallait reconnaître les cris d'animaux, les nommer, repérer leur nourriture et ensuite associer ces animaux à leur habitat. Une belle journée bien remplie, très riche d'expériences diverses. Un grand merci aux enfants, au Val d'Ille-Aubigné, à Thomas Pellerin (coordinateur du projet) et à Louis Maillard (maraîcher à la ferme Le champ de patates à Langouët).

## L'école Notre-Dame à la découverte des jeux d'antan



**Début novembre, tous les élèves de l'école Notre Dame ont bénéficié d'une animation sportive sur le thème des jeux d'antan.**

Les maternelles ont pu découvrir 5 jeux que l'on trouvait autrefois dans les cours de récréation : le bowling, le lancer d'anneau, le jeu des nombres, la cible, la queue du diable. Les élèves d'élémentaire ont découvert le tir à la corde, la corde à sauter en collectif, la corde à sauter en individuel, le jeu de la queue du diable, un jeu de "saut de pied". C'était un chouette moment privilégié. Nous pourrions maintenant fabriquer des jeux ensemble à l'école.

## Cueillette de pommes sous le soleil d'automne à l'École Notre-Dame

**Après avoir étudié la pomme en classe tout au long du mois de novembre, les maternelles de l'école Notre-Dame ont découvert l'écomusée de Rennes et ses vergers.**

Les petites sections ont dégusté diverses variétés de pommes plus ou moins acidulées puis ils sont allés à la rencontre des animaux de la ferme : vaches, cochons, poules, moutons, chèvres... Les moyennes sections ont bénéficié d'une animation dans le verger : ils ont pu découvrir le cycle de la fleur à la pomme, observer les différents pommiers. Ils ont ensuite pu ramasser des pommes, les trier par couleur, par taille, et enfin les goûter ! Ils ont également exploré la ferme à la rencontre des différents animaux.

**Contact :**

Marion Sanchez, chef d'établissement Ecole Notre-Dame : 02 99 66 94 18 ; <https://notredame35mlg.toutemonecole.fr>





## A NOTER

### Grippe aviaire

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas. Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie du lieu de détention des oiseaux. Les propriétaires d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

### Alerte monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et mortel, résultant d'une mauvaise combustion. Il constitue encore aujourd'hui la première cause de décès par toxicité aiguë en France. Des gestes simples de prévention permettent d'éviter l'intoxication.

### Objets trouvés à la salle polyvalente après le repas des Classes 1-2

1 sweat blanc, 12 ans  
1 veste noire, 12 ans  
1 veste bleue, 10 ans  
1 écharpe verte  
1 veste noire adulte effet cuir  
Merci de venir les récupérer en Mairie.

## Associations...

### Téléthon 2022 : une collecte record !

**Défi sportif sur 24h, 24h de karaoké, yoga, zumba, courses du muscle, repas, humour, ... Les activités montreuillaises au profit du Téléthon 2022 ont été nombreuses cette année et les participants ont répondu présents.**

Au moment de la rédaction de cet article, plusieurs dons et recettes manquent encore à l'appel mais une chose est sûre : la collecte 2022 sera une collecte record ! Le cap des 10 000 € a été atteint et la collecte finale devrait se situer entre 10 500 et 11 000 € ! Soit une augmentation d'au moins 40% par rapport à 2021, qui, rappelons-le, était déjà une collecte record avec plus 7500€ de collectés. Montreuil-le-Gast figurera très probablement à la tête de plusieurs classements régionaux dont celui du don moyen par habitant et celui de l'évolution de collecte locale.

Merci aux bénévoles, aux partenaires, à la municipalité et agents municipaux, ainsi qu'à tous les participants et donateurs. Les comptes définitifs seront disponibles sur les réseaux sociaux du Téléthon Montreuil-le-Gast courant janvier 2023.

Rendez-vous est donné les 1er et 2 décembre 2023... Ensemble, on ne lâche rien !

#### Contact :

Pierre Oblin, coordinateur du Téléthon de Montreuil-le-Gast : 06 49 67 59 06 ; telethon.montreuillegast@gmail.com ; www.facebook.com/telethon.montreuillegast

### FEP : premier atelier de cuisine de la saison pour les 9-11 ans

**Stéphanie et JF ont emmené les enfants dans les îles ce samedi 19 novembre puisque des recettes exotiques étaient au menu de ce 1er atelier : samoussas au bœuf et au fromage et flan des îles.**



En VTT pour 24h de défi sportif !

Toujours un chouette moment autour des fourneaux. Il reste quelques places pour les ateliers ados (12-15 ans - 12 €) du 14/01/23 (atelier exotique : boulettes de porc et crevettes piquantes / flan bananes, orange, passion & streusel) et 24/05/23 (atelier "tubes de l'été" : cannellonis / cigares à la mousse de fraises) ainsi que les ateliers des petits (6-8 ans - 12 €) du 21/01/23 (atelier "j'ai la patate" : pommes de terre farcies / gâteau de pomme de terre et citron), du 25/03/23 (atelier "tout choco" : bouchées chocolat blanc et fruits rouges / cuillères chococaramel) et du 03/06/23 (atelier "viva Italia" : gratin de macaronis / tiramisu). N'oubliez pas de noter d'ores et déjà dans vos agendas le repas du FEP, ouvert à tous, qui aura lieu le samedi 11 mars. Nous vous proposons cette année de savourer un cassoulet. Plus d'infos dans le prochain P'tit Montreuillais

#### Contact :

Stéphanie Aminot : 06 67 09 36 92 ; JF Jousseau-me : 07 69 23 66 49 ; abc35mlg@gmail.com

### Carnaval 2023 : c'est le samedi 11 mars

**A tous les Montreuillaises et Montreuillais, Petits et Grands... Le FEP vous convie à son traditionnel défilé du Carnaval le samedi 11 mars 2023. Rendez-vous à 15h sur le parking de l'école publique, tous déguisés.**

Nous défilerons dans les rues principales de Montreuil-le-Gast, avec en début de cortège le "Monsieur Carnaval" réalisé par le centre de loisirs et l'espace jeune. Une fois arrivés à la salle polyvalente, un goûter sera offert à chaque enfant. Afin de faciliter l'organisation de cet événement, merci de bien vouloir inscrire votre enfant avant le mercredi 2 mars 2023 en déposant un mot dans les boîtes réponses situées à la boulangerie ou à la mairie (Nom et prénom de l'enfant, âge, nom de l'accompagnateur, téléphone). Vous pouvez aussi nous l'envoyer par mail à l'adresse : elisabethflocon1969@gmail.com  
Pour plus d'informations : 06 75 40 73 65



## Théâtre : les Pas sages à l'Acte !

### Ateliers théâtre pour nos jeunes Montreuillais !

Les ateliers jeunes s'enchaînent sous la houlette de Julie pour le plus grand plaisir de nos jeunes artistes en devenir. Les 2 groupes de jeunes (section Primaires (CE2 à CM2) et Collège) s'investissent à fond dans les exercices scéniques en transmettant leur joie et complicité chaque lundi. Nous avons déjà hâte de les voir sur les planches.



### Les Grands Pas Sages au travail !

Chaque mardi soir, les 10 comédiens se retrouvent pour donner vie à leur personnage. La bonne humeur, la complicité et le plaisir de jouer, annoncent de belles soirées à venir lors des représentations de la comédie de Jacky Goupil "Les sous de Bruxelles". En résumé : "La ville de Saint-Bouzigues de Croquignol est accusée de maltraitance sur le zèbre du zoo. Or, ce zèbre attirait de nombreux touristes. Outre une amende conséquente, la commune se voit privée des aides du Parlement Européen. Plus de zoo, plus de touristes, plus de sous de Bruxelles ! Réunissez : un bègue, une ancienne majorette, un ivrogne, un rôleur, une sourdingue, une clodette ratée, une éleveuse de poules, une écolo, une artiste, une rebelle, demandez-leur de trouver une solution pour récupérer des sous de Bruxelles et vous verrez le résultat..." Tous les membres de l'association sont au travail de préparation du rendez-vous avec le public pour vous offrir un moment d'évasion dans ce monde imaginaire merveilleux du Théâtre de boulevard.

"Save the Date" : les 17, 18, 19, 21, 24 et 25 mars 2023.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023

### Contact :

Jacky Salmon, 06 66 15 84 62 ou 02 90 89 47 20 ; e-mail : lespas-sagesmontreuilg@gmail.com

### Publications des associations dans le bulletin municipal : attention aux dates de bouclage

Il est indiqué page 2 du bulletin une date maxi d'envoi des articles. Plusieurs associations envoient leurs publications après cette date, impliquant une réorganisation des pages et surtout, un envoi en retard à l'imprimerie et une distribution décalée. De plus, ces retards d'envoi empêchent de "réparer" un problème de fichier (photos notamment). Désormais, il ne sera plus possible d'intégrer les articles arrivés hors délais.

## Club de l'Amitié : activités et AG

Le mardi 6 décembre, nous avons fêté Noël avec un repas servi à l'Auberge Lucas à Cardroc, un moment convivial où nous avons honoré Mme Anne-Marie Legendre pour ses 90 ans (photo), 50 adhérents étaient présents.



Le jeudi 5 janvier aura lieu l'Assemblée Générale avec les rapports d'activités et financiers. Pour 2022, le renouvellement du tiers sortant est le suivant : Marie-Thérèse Le Faou et Eugène Chenard ne se représentent pas, Albert Louvel se représente et 3 candidates se présentent : Mme Brigitte Fourel, Mme Annick Genest et Mme Catherine Launay. Le prix de la cotisation reste inchangé : 20€, les goûters et les boissons pour toute l'année sont inclus dans ce prix. A l'issue de l'assemblée générale, nous partagerons la galette des rois avec un verre de pétillant.

Le 2 février, nous fêterons la chandeleur avec la dégustation de crêpes et du cidre. N'hésitez pas à nous rejoindre pour les rencontres du jeudi : divers jeux de cartes, palets, pétanque, avec des concours régionaux et départementaux, des spectacles, voyages, journées à thèmes etc... Les activités pour les mois de janvier et février. Les rencontres du jeudi ont lieu à la salle polyvalente de 14h à 18h.

En janvier : les jeudis 5, 12, 19 et 26

En février : les jeudis 2, 9, 16 et 23

Le club de l'Amitié vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

### Contact :

Eugène Chenard : 02 99 66 90 42

## Comité des Fêtes : la bourse aux jouets

Nous avons cette année pour la première fois organisé la bourse aux jouets d'occasion qui a eu lieu le 20 Novembre. Les exposants ont été ravis de leur journée et nous les en remercions.



## Comité des Fêtes : la fête de la soupe



Notre traditionnelle fête de la soupe est revenue cette année après 3 ans d'absence, merci à nos soupieurs qui ont répondu présents, merci également aux Montreuillais qui sont venus nombreux.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er mai 2023 pour la 27ème Braderie du 1er Mai et pour la deuxième édition du Fest-Noz animé par les groupes Plantec, Spontus et le duo Desmars-Leclerc le 6 mai.

### Contact :

Izabelle Le Gall, présidente :  
cdfmlg35520@gmail.com

## Les P'tits Korrigans

Le Père Noël, qui était de passage à Montreuil-le-Gast, est venu rendre visite aux enfants et aux assistantes maternelles à la salle polyvalente. Il est venu avec sa hotte remplie de chocolats et de gourmandises pour le plus grand plaisir des enfants. Chacun a également profité d'un temps de jeux et d'un goûter.



L'association Les P'tits Korrigans vous souhaite une très belle année 2023

### Contact :

Véronique Bignon : 06 14 54 51 59 ; Anne Quévert : 06 72 79 51 33 ; e-mail : lespetitskorrigans35@gmail.com

## ASM Foot : un maillot pour les 50 ans du club !

L'Association sportive de football de Montreuil-le-Gast (ASM) a organisé, vendredi 16 décembre 2022, une soirée de remise de cadeaux aux 140 licenciés. Une manière de lancer les festivités autour des 50 ans du club.

A la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast, joueurs et bénévoles ont répondu à l'invitation du bureau de l'ASM Montreuil-le-Gast et de son président Julien Trochel, pour une soirée de remise de cadeaux : maillots, sacs de sport... En prémices aux fêtes du cinquantenaire en 2023, le club voulait frapper un grand coup. Les tenues 2023 rappellent ainsi l'année de création du club, en 1973. Et pour les joueurs, ça a été Noël avant l'heure ! 8 000 € de cadeaux financés par trois partenaires : Re-



noplac, la menuiserie du Verre au Vert et le garage Mouchoux mais aussi par une augmentation des cotisations versées par les adhérents.

Dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'ASM, deux journées spéciales sont programmées pour 2023 : une "pré-soirée" alsacienne samedi 25 février et une grande grande fête samedi 10 juin.

### Contact :

Julien Trochel, président ASM Foot : 06 88 50 49 25 ; julien.trochel@gmail.com



## A NOTER

### Demande de subventions communales pour les associations

Les demandes de subventions communales pour les associations sont à déposer à la mairie pour le 20 janvier 2023 dernier délai.

### Recensement des jeunes à 16 ans

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Plus de renseignements à la Mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Votre Foyer à alimentation positive !

Un défi foyer à alimentation positive accompagne de façon conviviale les foyers vers une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire.

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Val d'Ille-Aubigné met en place un nouveau DFAAP sur son territoire, en lien étroit avec la Maison Consommation Environnement (MCE), de février à juillet 2023, pour promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité. Ce défi est gratuit pour ses habitants qu'ils soient, seuls ou en couples, jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfa

### Contact :

Maud Desmas, Maison de la Consommation et de l'Environnement : [maud.desmas@mce-info.org](mailto:maud.desmas@mce-info.org) ; 02 99 30 50 13  
Maxime Lefort, Val d'Ille-Aubigné : [maxime.lefort@valdille-aubigne.fr](mailto:maxime.lefort@valdille-aubigne.fr) ; 06 42 83 38 47



## Associations...

### UNC Montreuil-le-Gast : commémorations d'automne

#### Commémoration du 11 novembre 2022

Deux de nos jeunes, Maxime Foulon et sa sœur Clara, ont porté la gerbe, suivis des pompiers de Melesse qui nous ont fait l'honneur d'être avec nous. Les Montreuillais sont venus nombreux à cette cérémonie, celle-ci s'est terminée par un vin d'honneur à la Mairie, suivie d'un déjeuner pour ceux qui avaient réservé, un moment de convivialité.

**Le 5 décembre, pour le jour de mémoire des guerres d'Afrique-du-Nord, Algérie, Tunisie, Maroc**, la commémoration avait lieu cette fois à St-Grégoire. Pour cette réunion de six communes. Montreuil était représentée par le maire et plusieurs adhérents dont notre porte-drapeaux.

L'année se termine et nous préparons 2023 : l'assemblée générale aura lieu le samedi 11 février à 10h à la salle polyvalente.

#### Contact :

Jean Pierre Haicault, président : 06 18 01 34 84 ; René Blot, secrétaire : 06 11 89 73 92 ; Bernard Misériaux, trésorier : 06 29 34 09 41



### Le "Carnet de route du poilu Frédéric Hardy, 1914-1915" disponible en mairie

L'association Melesse à travers les Ages (MTA) vient d'éditer une plaquette consacrée au Montreuillais Frédéric Hardy, sous le titre de "Carnet de route du poilu Frédéric Hardy, 1914-1915".

Le cahier de 136 pages, qui dormait depuis plus d'un siècle dans le grenier d'un petit neveu melessien, permet de se replonger dans les affres de la Grande Guerre à travers les notes d'un jeune Breton. Frédéric Hardy est né le 11 août 1892 au Geai, dans la ferme de ses parents Julien et Marie-Louise. Le jeune Frédéric (22 ans) est mobilisé le 2 août 1914 et rejoint rapidement le front, dans la Marne. Après une année passée au combat et dans les tranchées, il trouve la mort le 15 septembre 1915. Il repose depuis dans la nécropole nationale de St-Thomas en Argonne.

Dans une très belle plaquette, richement illustrée et documentée, l'association MTA redonne vie au jeune soldat montreuillais. La plaquette est disponible à l'accueil de la mairie de Montreuil au prix de 15 euros.

#### Contact :

Monique Le Guen, Melesse à travers les Ages : e-mail : mole-guen@gmail.com



### ValcoBreizh : des colonnes à journaux pour 2023

#### La collecte des journaux en benne, c'est fini !

Stocker vos journaux en attendant le passage de la benne à journaux près de chez vous... D'ici la fin de l'année, des colonnes d'apport volontaire dédiées à la collecte des journaux seront déployées sur le territoire, comme celles existant aujourd'hui pour les papiers en mélange. Ce déploiement s'inscrit dans le plan de réduction des déchets mené par le Smictom depuis le début de l'année.

L'expérimentation menée depuis trois ans dans 6 communes a révélé que là où des colonnes à journaux fixes étaient mises en place, les tonnages et les taux de remplissage des colonnes ont bondi (2,3 kg/hab/an en colonnes fixes contre 0,8 kg/hab/an dans les bennes à journaux mobiles).

#### Une qualité de tri améliorée

L'expérimentation a aussi permis de constater que la qualité du tri s'améliore lorsque la colonne journaux se trouve à côté d'une colonne papier. Seuls les journaux peuvent être déposés dans les colonnes. Magazines, courriers, enveloppes, publicités et catalogues sont à déposer dans la colonne à papiers.

#### Un soutien aux projets pédagogiques des écoles

Déposer ses journaux dans ces colonnes, c'est contribuer à leur recyclage. Les journaux sont transformés en isolant écologique. C'est aussi participer au financement des projets pédagogiques de nos écoles. Le Smictom s'engage en effet à reverser 70 € par tonne de journaux collectés aux associations de parents d'élèves conventionnées. En 2021, plus de 30 000 € leur ont ainsi été versés.

Contact : Gaëlle Gonzalez, chargée de mission communication Smictom ValcoBreizh : 02 99 68 03 15

#### Attention au démarchage frauduleux

Des habitants signalent avoir été démarchés à leur domicile par des personnes se présentant comme étant des agents de collecte. Ces personnes ont proposé de leur vendre des calendriers. Il s'agit d'un démarchage frauduleux. Le Smictom ValcoBreizh rappelle qu'il ne propose pas de ventes de calendriers et qu'il ne réclame jamais de paiement en porte-à-porte pour tout type de service (un changement de bac par exemple). Il vous est demandé d'être vigilants et d'appeler la gendarmerie.

# VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

> 06 | 01 | 2023

VOEUX DU MAIRE  
Municipalité I  
Salle polyvalente

Et encore...

5 | 01 | 2023  
AG CLUB DE L'AMITIE

> 13 | 01 | 2023

GALETTE DES ASSOS  
Municipalité I  
Salle polyvalente

11 | 03 | 2023  
CARNAVAL FEP

> 14 | 01 | 2023

RENCONTRE  
ENTREPRENEURS / MAIRIE  
Salle du conseil Mairie

17 - 25 | 03 | 2023  
THEATRE LES PAS SAGES...

## Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie 02 99 66 90 39  
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Médiathèque - rue des Bégonias 02 99 66 19 40

Pôle Enfance Jeunesse Restauration Médiathèque :  
Cécilia Frixon, responsable Pôle 06 40 44 17 13  
Accueil de loisirs / Augustin 06 86 22 96 62  
Espace Jeunes / Marion 06 78 31 44 77

Gendarmerie de Betton 17 ou 02 99 55 85 38

Pompiers de Melesse 18 ou 112 (portable)

FGDON35 09 75 53 57 91

## Informations santé :

Médecin / dentiste de garde 15  
Les gardes s'entendent du samedi 12h au lundi 8h (médecin), les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h (dentiste).

### Médecins :

Dr Boulanger, Hoarau-Duverger, Girald, Kergozou,  
Maison Médicale 02 99 66 94 51

**Pharmacie** Siboni, rue de la Barbais 02 99 66 93 62

### Dentistes :

Mme Rossa, rue des Artisans 02 99 66 92 95  
Mme Courgeon, rue des Artisans 02 99 66 92 95

### Masseurs-Kinésithérapeutes :

Mme Lemoine, Maison Médicale  
09 87 14 36 38

### Infirmiers :

Mme Demarchelier, M. Llavori, Maison Médicale  
02 99 66 09 79

### Orthoptiste :

M. David, Maison Médicale 09 87 39 49 39

### Diététicienne :

Mme Bouffaré, Maison Médicale 07 85 28 34 66

### Psychologue :

Mme Savigny, Maison Médicale 06 66 15 49 17

Taxi : Val' Taxi (Mme Leroux) 06 87 56 13 03  
Alma Ambulances (M. Berouzi) 02 99 69 36 15

## Informations sociales :

CDAS de St-Aubin d'Aubigné 02 99 02 37 77  
MDPH Rennes 08 10 01 19 19  
Infos sociales en ligne 08 10 20 35 35  
Conciliateur de justice : permanences dans les mairies de Melesse, La Mézière, St-Aubin d'Aubigné.

## Collecte des ordures ménagères

Smictom ValcoBreizh 02 99 68 03 15

**Jour de collecte (ordures ménagères) : jeudi** (le jour suivant si jour férié avant le jeudi).

La collecte du tri sélectif (bacs jaunes) se fait tous les 15 jours. **Pour notre commune, c'est le mardi, semaine impaire : mardis 3, 17 et 31 janvier, mardis 14 et 28 février.**

❗ **La collecte commence dès 6h du matin. Ne déposez vos sacs et bacs que la veille au soir au plus tôt. Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique après la collecte.**

❗ **Attention : les cartons bruns (colis, emballage électroménagers, etc...) ne sont pas collectés et doivent être déposés en déchetterie.**

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mairie :	mardi	9h - 12h	14h - 18h
	jeudi	9h - 12h	15h - 18h
	vendredi	9h - 12h	14h - 18h
	samedi	9h-12h	

A compter du 1/11/2022, le secrétariat sera fermé le mercredi toute la journée. Fermeture le samedi pendant les vacances scolaires.

### Médiathèque La Grange :

mardi	16h - 18h
mercredi	16h - 18h
vendredi	16h - 18h
samedi	10h30 - 12h30

### Déchetterie Melesse - horaires d'hiver :

lundi	14h - 17h
mardi	9h - 12h
mercredi	9h - 12h
vendredi	9h - 12h
samedi	9h - 12h